



In Situ
Revue des patrimoines

7 | 2006
Le patrimoine rural (2^e partie)

Maison de terre et de roseau : regards sur la bourrine du marais de Monts

François Le Bœuf



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/2828>

DOI : 10.4000/insitu.2828

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

François Le Bœuf, « Maison de terre et de roseau : regards sur la bourrine du marais de Monts », *In Situ* [En ligne], 7 | 2006, mis en ligne le 18 avril 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/2828> ; DOI : 10.4000/insitu.2828

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Maison de terre et de roseau : regards sur la bourrine du marais de Monts

François Le Bœuf

- 1 Dans le marais nord-vendéen, on appelle bourrines les petites maisons rurales aux murs en terre et au toit de roseau dont la silhouette constitue une image saisissante du patrimoine de cette zone. Toutefois, cette appellation n'est pas sans soulever quelque difficulté. Quel objet architectural recouvre précisément le terme ? L'histoire de cette maison serait sans doute de quelque secours pour enrichir ce questionnement, mais elle est elle-même confrontée à un curieux et irritant paradoxe, autre source de complexité : alors que, de l'avis de tous, la bourrine est réputée être dépositaire d'une tradition locale profondément ancrée dans le passé, le corpus des édifices qui se prêtent à l'étude aujourd'hui concerne pour l'essentiel des maisons récentes, pour la plupart construites au XIX^e siècle et au début du XX^e. Un tel décalage dans le temps comporte un risque de taille, celui d'offrir de cette tradition un écho perturbé.

Figure 1



Notre-Dame-de-Monts (Vendée). La Tite-Bourrine, élévation antérieure
 Phot. Inv. B. Renoux © Inventaire général, ADAGP, 2004

Figure 2



Saint-Jean-de-Monts (Vendée). La Basse-Epine à Orouet, élévation antérieure
 Phot. Inv. B. Renoux © Inventaire général, ADAGP, 2004

- 2 L'imprécision concernant la réalité de la bourrine résulte de ce que, aux yeux de certains, celle-ci désigne indifféremment la petite maison basse du pays maraîchin, qu'elle soit en terre couverte de roseau ou qu'elle soit en maçonnerie coiffée de tuile¹ (**fig. n° 1**) (**fig. n° 2**). A Beauvoir-sur-Mer², mais aussi à Saint-Jean-de-Monts, pour ne se limiter qu'à ces deux communes, les matrices cadastrales du XIX^e siècle dénomment volontiers bourrine une petite maison, quelle que soit la technique de sa mise en œuvre. Aussi quelques auteurs, entre autres Gilles Perraudou et Jean-Pierre Bertrand³, tiennent-ils pour une interprétation restrictive du terme, à la lumière notamment de son étymologie. Dérivant du latin *burra*, laine grossière, celle-ci renvoie à la silhouette touffue des toitures faites de pousses de roseaux assemblées en fagots - les « bourres » -, ce qui exclut par conséquent le toit de tuile, deux techniques de couverture que tout oppose effectivement, que ce soit par la couleur, la texture ou l'aspect général. Si cette définition présente l'avantage de la clarté, elle ne rend compte que partiellement d'une typologie qui s'impose pour une autre raison. Car cette technique de couverture ne contribue pas, seule, à caractériser une

catégorie de maison qui se distingue tout autant par le matériau de son gros-œuvre, la terre. La bourrine et la petite maison de tuile s'opposent en effet tout autant par le matériau de leurs parois que par l'aspect de leur toiture même si, on le verra, l'apprêt des murs manifeste parfois certaine tendance à en brouiller la vision.

- 3 Ces deux catégories de maison ne se distinguent pourtant pas en tout, ce qui explique la confusion. J.-P. Bertrand ne manque pas de relever des analogies frappantes entre l'une et l'autre, au point d'envisager l'approche commune de certains de leurs aspects⁴. S'appuyant notamment sur un exemple de La Barre-de-Monts qui paraît réunir les caractères des deux maisons, Suzanne Jean fait un constat identique, mais se garde de trancher, s'interrogeant plutôt sur l'éventuelle contamination du modèle de l'une par celui de l'autre⁵, ce qui conduit à envisager la bourrine sous l'angle de son approche historique. Semblable interprétation fut déjà suggérée, certes de manière sommaire, par Jean Yole qui, évoquant le *drame maraîchin*, posait un regard emprunt de nostalgie sur les bourrines dont il regrettait qu'elles fussent peu à peu supplantées par de *petites maisons de tuiles*⁶. Plutôt que de la cohabitation de deux types d'habitat à la fois si proches et si distincts, ne vaudrait-il pas mieux en effet parler d'une lente substitution de l'un par l'autre, d'autant plus naturelle que tous deux relèveraient, sinon d'une même pratique constructive, du moins d'un fonds culturel commun ?
- 4 Il est un point que la plupart des auteurs ne manquent de souligner : la bourrine résulterait de l'héritage de traditions fort anciennes. Judicieusement exploitée par J.-P. Bertrand, quelques pièces d'archives en témoignent en effet : la *maison bourryne*, ou *maison rouchère* est formellement attestée dès la fin du XIV^e siècle, puis encore au XVII^e⁷. Au siècle suivant, la documentation fait état de la présence, à Noirmoutier, de maisons en terre couverte de *pailles et de rouches*, alors que ce type d'habitat, depuis, semble avoir entièrement disparu du territoire de l'île⁸.
- 5 C'est alors que surgissent de nouvelles difficultés. La plupart de ces antiques bâtisses que mentionnent les textes ont également disparu dans le marais, la fragilité de leurs matériaux n'ayant permis de subsister qu'à de très rares vestiges difficilement interprétables. Des ruines ont été repérées dans les dunes qui bordent le littoral, zone où étaient signalées autrefois un grand nombre de ces *maisons bourrynes*. Pour J.-P. Bertrand, ces constructions auraient été principalement le fait d'une population de *cabaniers*, dont l'appellation tendrait à révéler le statut précaire d'une fraction déshéritée de la société maraîchine. Ces derniers n'auraient eu d'autre solution que de chercher refuge à l'abri des dunes, à l'hospitalité incertaine en ces temps, d'où ils auraient été progressivement chassés lors de l'aménagement de celles-ci au XIX^e siècle⁹. Se pose alors la question de la nature des liens entre ces anciennes « cabanes » et le corpus actuel des bourrines. C'est que, précisément, la petite centaine d'édifices récemment identifiés par Laurence Nicard dans le canton de Saint-Jean-de-Monts ont pour l'essentiel été élevés dans le courant du XIX^e siècle ou dans les premières décennies du XX^e¹⁰.

Les « bourrines de la nuit »

- 6 Ces constructions ont coïncidé avec la recrudescence de l'exploitation des terres du marais qui a provoqué un mouvement de dispersion de l'habitat, maisons de pierre de fermiers et métayers possédant un certain revenu, et bourrines en terre des paysans les moins fortunés¹¹. L'installation des plus pauvres de ces derniers s'est parfois opérée dans des circonstances parmi les plus curieuses de l'histoire de l'architecture rurale, si

étranges qu'elles n'ont manqué de retenir l'attention de la plupart des chercheurs¹² - et nous ne manquerons pas de faire exception ! Se fondant apparemment sur une ancienne coutume et n'ayant d'autre recours que d'accaparer une portion de terrain public que, par charité, le pouvoir communal lui cédaient bien volontiers, le candidat à la construction jetait son dévolu sur un « délaissé de charraud », petit terrain vague se présentant çà et là en bordure des chemins - les « charrauds » - qui sillonnent les marais. Seule condition pour que semblable implantation obtînt l'assentiment de la communauté : dans l'espace d'une seule nuit devait être bâtie une maison d'où, aux premières lueurs de l'aube, s'échapperait, bien visible de tous, la fumée du foyer.

- 7 Bien sûr, ainsi que le remarque justement G. Perraudeau, il ne paraissait guère envisageable d'élever dans de telles circonstances une bourrine en bonne et due forme. Le délai imparti - tout comme l'obscurité qui ne facilitait certainement pas les choses ! - n'aurait permis d'ériger autre construction qu'une grossière hutte faite de pieux et de « plaines », mottes de gazon prélevées à même le sol, que l'on devait couvrir à la hâte de quelques brassées de roseau. En somme, il s'agissait sans doute de bâtir un abri sommaire à l'intérieur duquel il paraissait primordial d'allumer un feu, dont la portée symbolique s'impose d'évidence. Semblable coutume ne constitue pas un cas isolé et en rappelle d'équivalentes identifiées par Suzanne Jean dans le Mâconnais et dans la Campine belge, par exemple¹³. Elle évoque en outre, par cette simulation, les gestes de la vie au foyer qu'elle sous-tend, certains rituels d'appropriation d'un lieu, dont les modalités apparaissent parfois au détour de quelque bail notarié : (...) *a dict et déclayré qu'il prenoyt et appréhandoyt ladicte possession comme dessus, est entré en ladicte maison, dedans laquelle, en une chambre basse, il a allumé du feu, fait houverture des fenestres et sortant de ladicte maison, a fermé la porte*¹⁴ (...)
- 8 Cette pratique a eu pour conséquence certaine bizarrerie juridique qui voulait que la commune fût propriétaire non seulement du fonds de la maison, prélevé sur le domaine public, mais également des murs de la maison, faits de terre et par conséquent prélevés sur le fonds. A l'occupant ne revenaient que la charpente et la toiture dont il avait eu à fournir les seuls matériaux. En 1987 encore, ayant à régulariser la situation foncière d'une de ces maisons, la commune de Saint-Jean-de-Monts faisait explicitement référence à cette coutume¹⁵.
- 9 La « bourrine de la nuit » renvoie évidemment à la situation économique de ses occupants, pour lesquels il n'était guère envisageable de recourir à des modes de mise en œuvre très onéreux. Était exclu en particulier l'usage de la pierre dont l'acquisition, le transport, la taille éventuellement représentait une charge certainement au-delà de leurs moyens. Ceux-ci n'avaient alors d'autre recours que celui de la bauge, terre apprêtée en « bigots » dont la matière première était disponible aux abords immédiats du chantier et dont l'exécution était le fait non pas d'un artisan spécialisé, qu'il eût fallu appointer, mais de la solidarité du voisinage - celle de la famille, ou des occupants des autres bourrines des environs ? -, gage évident d'une certaine intégration sociale¹⁶. Les murs sont donc exclusivement en terre, à l'exception de ceux des bourrines de la dune, proches d'un littoral riche en galets qu'on retrouve mêlés à la bauge¹⁷.

Figure 3



Notre-Dame-de-Monts (Vendée). La Tite-Bourrine, détail et paysage du marais de Monts
 Phot. Inv. B. Renoux © Inventaire général, ADAGP, 2004

- 10 Le choix des autres matériaux était dicté par une même préoccupation d'économie. Tout comme la terre, le roseau des couvertures était cueilli dans le marais, sinon sur place du moins à une distance raisonnable du chantier. Plus problématique était l'approvisionnement en bois pour la charpente et les huisseries, dans un terroir détrempé et battu par les vents, où les arbres n'atteignent que péniblement une petite hauteur (**fig. n° 3**). Aussi était-on à l'affût du moindre madrier susceptible d'usage, bois de remploi provenant de ruines ou bois d'échouage. Il en est résulté souvent de bien curieuses ossatures, assemblages hétéroclites de pièces de diverses sections, essences et provenances, dont les formes tortueuses offrent un spectacle rien moins que pittoresque¹⁸ (**fig. n° 4**).

Figure 4



Notre-Dame-de-Monts (Vendée). Le Cesson, charpente
 Phot. Inv. B. Renoux © Inventaire général, ADAGP, 2004

- 11 Si, pour la levée des parois en « bigots », l'on pouvait se fier à l'entraide solidaire du voisinage, il en allait différemment du travail du bois, charpente et menuiserie, et de celui de la couverture pour lesquels on ne pouvait faire l'économie d'un spécialiste. Certaines

solutions s'offraient sans doute afin d'en limiter la dépense. Si la couverture était confiée au « bourrineur » ou « bourrinour¹⁹ », l'ancrage de ce dernier dans le pays laisse supposer son intervention parfois peut être compensée par d'éventuels échanges de services²⁰. On imaginerait volontiers pareils arrangements avec le charpentier dont, en outre, les assemblages souvent approximatifs ne devaient pas toujours représenter un coût prohibitif si, à l'occasion, l'on ne se passait tout simplement des services de ce dernier. La nécessité d'une ferme ne s'impose en effet que sur les pièces qui excèdent une certaine longueur : par conséquent une bourrine de dimension modeste peut en faire l'économie, son ossature se limitant alors à quelques pannes insérées dans la bauge des pignons, dont la pose n'exigeait aucune compétence particulière²¹.

- 12 L'archaïsme de sa mise en œuvre suffit-il à montrer la bourrine maraîchine comme l'authentique conservatoire d'une longue tradition ? Celle-ci pourrait alors constituer un jalon précieux dans la connaissance de la « maison primitive », telle que Jean Cuisenier s'attache à en retrouver le souvenir à travers le témoignage des vestiges de bâtiments rustiques encore visibles dans les campagnes françaises²². Toutefois le mode de construction, seul, ne répond que partiellement à la question : il convient également d'examiner l'organisation et la distribution de la bourrine.

Une forme évoluée d'habitat rural ?

- 13 La bourrine consiste en un corps rectangulaire allongé, toujours sur un seul niveau, qui comprend, dans le prolongement les unes des autres, pièces habitables et parties agricoles, étable-grange, four, quelquefois fournil, poulailler. Parfois, un décrochement du toit signale la présence de l'étable plus basse, le « bourrinou », distinction qui implique une hiérarchie clairement affirmée entre logis et dépendance²³ (**fig. n° 5**). Plus petites, d'autres annexes sont réparties autour de la cour, le « querry » ou « tchérai », au tracé plus ou moins régulier : quelques abris pour les petits animaux et quelques « galeries », bâtiments faisant office de remises. La présence sous un même toit de pièces d'habitation et de parties agricoles pose évidemment la question des liens éventuels de la bourrine avec la « maison longue », telle que les archéologues et historiens de la demeure rurale désignent un bâtiment qui, autrefois, abritait de manière indifférenciée hommes et animaux²⁴. Si le corpus des bourrines, dans son ensemble, ne semble pas présenter de dispositions susceptibles de refléter un tel héritage, une maison de terre, à Saint-Hilaire-de-Riez, apporte un témoignage contraire²⁵. Son plan est des plus simple, une pièce à cheminée que prolonge à l'ouest une étable-écurie, sensiblement moins allongée. Les deux pièces sont séparées par un refend en bauge, dont la très faible épaisseur - de l'ordre d'une vingtaine de centimètres - donne à penser qu'il est probablement le fait d'un remaniement récent et que, initialement, logis et étable étaient organisés dans un espace unique. Cette disposition serait à rapprocher d'exemples analogues, ainsi, dans une région proche, à Frossay (Loire-Atlantique), dans une petite maison basse en pierre qui n'est pas sans présenter par ailleurs certaines parentés tant avec la bourrine qu'avec sa voisine en maçonnerie²⁶. Dans le deuxième quart du XX^e siècle, d'autres maisons de ce type ont été repérées en Brière, vaste région de marais au nord de la Loire dont les conditions d'implantation du bâti forcent la comparaison avec le pays de Monts²⁷.

Figure 5



Notre-Dame-de-Monts (Vendée). Le Bourbon, étable
 Phot. Inv. B. Renoux © Inventaire général, ADAGP, 2004

- 14 Le témoignage de la maison de Saint-Hilaire-de-Riez est d'autant plus précieux qu'il est exceptionnel car, en effet, la plupart des bourrines du pays de Monts présentent un plan dans lequel logement et parties agricoles sont toujours séparés par un refend, élevé en même temps que les autres murs, qui affirme une répartition claire des fonctions à l'intérieur de l'édifice²⁸. Sans doute la rareté de ces traits archaisants est-elle à mettre sur le compte de la jeunesse relative du corpus. Mais la distribution de la bourrine suscite d'autres réflexions.
- 15 Celle-ci présente toutes les caractéristiques d'un bâti extrêmement évolutif, constamment susceptible d'être transformé ou augmenté au gré des circonstances et des besoins²⁹ - l'exemple de Saint-Hilaire en est l'illustration. Parfois distinctement lisibles dans la structure de l'édifice, des extensions sont très souvent attestées³⁰. Cette malléabilité concerne tout autant les parties agricoles que le logement lui-même, qui mérite une attention particulière car la partie habitée, plus que d'autres, est porteuse d'une charge symbolique qu'il faut tenter de décrypter. Deux questions se posent alors : combien de pièces habitables compte en général la bourrine et, dans le cas où celles-ci seraient multiples, sont-elles contemporaines ?
- 16 De façon lapidaire, Jean Yole résume la diversité et la fréquence des combinaisons qui s'offrent à l'examen : la maison comporte *presque toujours deux* (pièces habitables), *rarement trois et souvent une seule*³¹. G. Perraudau et J.-P. Bertrand confirment la nette domination des bourrines à pièce d'habitation unique. En réalité, cette particularité concerne non seulement le pays de Monts, mais également tout le grand Ouest rural où, très souvent, l'idée de la maison tend à se confondre avec cette seule « salle ». Confronté à un modèle aussi répandu, le constructeur de la bourrine n'avait aucune raison de faire un autre choix.
- 17 Cependant, quelques maisons comportant deux pièces habitables - il faudrait écarter les logis à trois pièces que mentionne J. Yole et qui ne doivent guère concerner la bourrine - méritent un examen plus attentif. Cette disposition semble avoir été rarement le parti initial du bâtiment : si J.-P. Bertrand en souligne quelques rares occurrences, celles-ci concernent essentiellement des logis en maçonnerie³². La seconde pièce, dans la bourrine,

serait plutôt le fait d'une augmentation, et par conséquent sa construction serait récente, remontant au plus tôt à la fin du XIX^e siècle³³ ou à la première moitié du XX^e³⁴.

- 18 La destination de cette seconde pièce n'est pas sans occasionner une certaine réserve de la part des habitants de la maison, perceptible à travers son appellation, la « belle chambre », qui tendrait à lui conférer la solennité d'un objet de luxe plus ou moins frappé d'interdit : la cheminée de la « belle chambre » n'aurait été - autrefois seulement ? - jamais utilisée³⁵. Ainsi consacrée par l'usage, cette relative réticence à l'égard de la seconde pièce habitable n'est pas sans rappeler certains comportements analogues constatés dans divers logis paysans de l'Ouest, qui présentent une telle structure double, dont la construction remonte souvent largement avant le XIX^e siècle³⁶. On retiendra par ailleurs que l'ajout d'une chambre n'était pas toujours d'une absolue nécessité pour faire de la bourrine une « maison double ». Un aménagement judicieux du mobilier de la pièce unique pouvait aussi en donner l'illusion : la « cloison d'armoires³⁷ » permettait d'isoler l'espace d'une « chambre » le long du refend opposé à la cheminée, suivant une pratique attestée ailleurs, en Bretagne notamment³⁸. En Brière, durant la dernière guerre, un constat similaire avait été opéré dans une ancienne « maison longue » : suivant une disposition qui ne devait guère remonter avant le XIX^e siècle, une rangée d'armoires séparait la pièce habitable de l'étable, qu'aucune cloison ne séparait³⁹.
- 19 Se pose alors la question de la nécessité de cette seconde pièce, la « belle chambre » : découle-t-elle de préoccupations d'hygiène et de confort, telles qu'elles se manifestent dans l'habitat rural à partir du XIX^e siècle, ou bien trouve-t-elle des racines plus profondes dans le modèle de ces anciennes « maisons doubles » ? La réponse sera nécessairement ambiguë, car rien ne permet vraiment de trancher. Mais, dans l'une comme dans l'autre hypothèse, cette disposition plaide en tout cas pour une relative « modernité » de la bourrine. Que celle-ci soit à pièce unique ou à structure double, elle ne se distingue guère des autres logis paysans de l'Ouest, dont elle partage les mêmes valeurs : elle a évolué au même rythme. Cherchant de plus sûrs témoignages de son ancrage dans la tradition, il faut alors porter le regard sur quelques autres de ses aspects.

« Les maisons, ici, ont nécessairement l'âge de la terre »⁴⁰

- 20 Il en est ainsi de la manière dont est organisé l'éclairage des pièces habitables. Dans la mesure du possible, c'est-à-dire quand la topographie le permet, la bourrine est exposée au sud, sa face principale étant ainsi réceptive aux rayons du soleil. Mais, paradoxalement, la lumière ne pénètre à l'intérieur qu'avec parcimonie, à travers le cadre étroit d'une unique fenêtre percée comme à l'emporte-pièce dans l'épaisseur du mur (**fig. n° 6**) ; parfois, elle est même purement et simplement absente⁴¹. Cette conception aussi chiche de l'éclairage est mise un peu trop hâtivement sur le compte du fameux impôt des « portes et fenêtres »⁴², entré en vigueur au XIX^e siècle seulement : dans le grand Ouest, de très nombreux logis paysans antérieurs à cette période présentent déjà une disposition similaire⁴³, dont il convient de chercher ailleurs les motivations. Cette maison, où règne la pénombre, ne fait donc guère la preuve d'une conception très élaborée de l'art de vivre à l'intérieur. Il n'y a là rien de vraiment surprenant : passant l'essentiel de son temps aux travaux des champs, le paysan n'est-il pas voué, au contraire, à une vie en plein-air ? Ce n'est que le soir venu qu'il se replie dans la maison que ses parois isolent du monde extérieur. La maison s'affirmerait alors dans l'épaisseur et la continuité de ses murs - que

n'altèrent que quelques rares percements -, barrière tout autant symbolique que matérielle qui préserve l'espace intérieur de l'habitation, ainsi sécurisée⁴⁴. Dans le courant du XIX^e siècle, l'habitat paysan aura tendance à s'affranchir de ce qui apparaîtra de plus en plus comme une contrainte, en élargissant le cadre de la fenêtre⁴⁵. Curieusement, bien que de construction récente, la bourrine reste fidèle aux petites ouvertures. Doit-elle cette propension à la fragilité sociale de ses occupants et à leur statut plus ou moins marginal ? En tout cas, elle affirme là une disposition qui relève d'un archaïsme évident.

Figure 6



Notre-Dame-de-Monts (Vendée). La Tite-Bourrine, élévation antérieure, détail
Phot. Inv. B. Renoux © Inventaire général, ADAGP, 2004

- 21 La toiture de la bourrine, comme celle de sa voisine, la maison basse en pierre, est portée par une charpente à faible pente, qui ne permet guère d'aménager le comble en grenier, sauf à élever d'importants surcroîts, ce qui ne s'observe, dans le marais de Monts, que sur les constructions en maçonnerie⁴⁶. Cette particularité évoque d'autres logis d'une zone toute proche, le Vignoble nantais, riche en ces petites maisons *sans âge (...) sans grenier ni plafond* qui constituent probablement le corpus le plus ancien de l'habitat paysan de cette région⁴⁷. Elle serait également à rapprocher d'une formulation souvent usitée par les actes notariés des XVII^e et XVIII^e siècles du nord de la Loire-Atlantique, qui affirment de manière quasi systématique que la pièce d'habitation est *doublée de plancher*⁴⁸, c'est-à-dire qu'un plancher isole la salle du comble. Cette précision était déjà inutile - les pièces habitées sous charpente semblent avoir entièrement disparu alors dans cette région -, mais elle est néanmoins révélatrice de la coexistence de deux types d'habitat dans des temps plus reculés encore. Cette disposition qui, par le passé, semble avoir caractérisé un grand nombre de maisons paysannes, pourrait dériver de la « salle sous charpente » qu'on observe dans une large part de l'habitat seigneurial antérieur aux grandes vagues de reconstruction du XV^e siècle, tel qu'il a été étudié en Bretagne, par exemple⁴⁹. Une telle particularité serait de nature à révéler les liens entre la bourrine et la « maison primitive », évoquée plus haut.
- 22 Les techniques de mise en œuvre de la bourrine, murs, charpente, couverture, relèvent à l'évidence d'une longue tradition. Les parois de bauge sont une particularité que le marais de Monts partage d'ailleurs avec de nombreux terroirs de France, notamment dans l'Ouest. Plus que d'autres, la maison de terre du bassin de Rennes a retenu l'attention

parce que répandue sur une assez large région et aussi sans doute parce qu'elle est observée autant sur le logis du paysan que sur celui du notable⁵⁰. Entre Erdre et Vilaine, le nord-ouest de la Loire-Atlantique conserve à l'état résiduel un bâti de terre, en bauge et en pisé, qui semble assumer lui aussi un très ancien héritage⁵¹. Etudiant ce type de bâti dans la seule commune de Fégréac, Lionel Pirault ne manque par ailleurs pas d'établir une relation entre l'usage de la couverture végétale et la proximité des marais de Redon⁵², contexte qui s'apparente évidemment à celui du pays maraîchin. Pour les mêmes raisons, la comparaison avec l'habitat des marais de Brière s'impose à nouveau, d'autant plus que celui-ci conserve, à l'état résiduel, quelques constructions en bauge couvertes en roseau⁵³ dont plusieurs exemples, à Saint-Joachim (**fig. n° 7**) et La Chapelle-des-Marais (**fig. n° 8**) notamment, laissent soupçonner une pratique autrefois répandue et, tout comme dans le pays maraîchin, attestée encore dans une période récente, à la fin du XIX^e siècle⁵⁴.

Figure 7



Saint-Joachim (Loire-Atlantique), maison du XVII^e siècle (?) dans l'île de Fédrun
Phot. Inv. D. Pillet © Inventaire général, ADAGP, 2004

Figure 8



La Chapelle-des-Marais (Loire-Atlantique). Resserre en ruine dans l'île de Québitre
Phot. Inv. D. Pillet © Inventaire général, ADAGP, 2004

- 23 Fruit de techniques constructives particulièrement frustes, les dépendances de la bourrine, « toits », « logeas » et autres « galeries » posent, avec plus d'acuité encore que le logis, la question de pratiques éprouvées dans des temps très reculés. L'usage de la toiture à deux pans posée à même le sol de certaines de ces annexes serait parvenu en droite

ligne des temps préhistoriques⁵⁵ : le même constat a été formulé ailleurs, et notamment dans l'Ouest, par certains archéologues et historiens de l'architecture rurale⁵⁶.

- 24 Par la rusticité de sa mise en œuvre, la charpente suscite les mêmes remarques. Les effets conjugués de la rareté du bois et de la situation économique des bâtisseurs de la bourrine ont produit des charpentes souvent irrégulières, assemblages approximatifs qui relèvent d'une technique sommaire. Pour J.-P. Bertrand, il n'est souvent que le seul poinçon, assemblé à tenons et mortaises, qui témoigne de l'intervention d'un artisan spécialisé. Et encore n'est-ce pas toujours le cas : le « po forche », pieu de bois à tête fourchue permettant de porter une panne horizontale, est observé dans l'étable⁵⁷, mais également parfois dans la maison elle-même⁵⁸. Un tel archaïsme autorise-t-il à établir un lien direct entre la bourrine et la « maison primitive » qui serait, selon plusieurs théoriciens de l'architecture, parmi lesquels Vitruve, Perrault ou Le Corbusier, à l'origine de toute expression architecturale⁵⁹ ? Ou bien le caractère sommaire de ces charpentes s'explique-t-il parce que, faute de moyens, on a puisé dans un fonds d'antiques pratiques locales, dont on n'aurait par conséquent pas tout à fait perdu le souvenir, ou bien relève-t-il plus simplement, et pour les mêmes raisons, du bricolage et de l'improvisation ?

La maison de terre et la maison de pierre

- 25 Certains aménagements récents de la bourrine suggèrent d'autres réflexions. La modestie de sa mise en œuvre reflétait assurément le rang peu élevé de ses occupants dans la hiérarchie sociale. Aussi, on imagine bien volontiers que, dès que la possibilité s'offrait, ces derniers n'aient eu de cesse de chercher à transformer cette image. Une construction en maçonnerie, une maison « en dur », serait de nature à répondre à cette attente. De fait, la bourrine du maraîchin n'a pas échappé à ce mouvement qui caractérise si profondément l'histoire de l'architecture rurale : la substitution de la maison de pierre à la maison éphémère, faite de matériaux fragiles, végétaux ou de terre⁶⁰. Toutefois, dans la région, cette substitution ne semble pas avoir occasionné de rupture brutale, s'étant au contraire inscrite dans un mouvement lent, au rythme d'une évolution dont on peut presque mesurer la progression par paliers. Avant de passer de la terre à la pierre, on semble, dans un premier temps, s'être contenté d'un simple maquillage, un badigeon de chaux permettant de camoufler la réalité du matériau. Autrefois, pour préserver les parois de bauge menacées par le vent et la pluie, on était contraint d'apposer contre les murs des sortes de claies en roseau⁶¹, ce dont témoigne encore la bourrine de l'écomusée du Daviaud. Cette claie a depuis été abandonnée au bénéfice du badigeon, dont J.-P. Bertrand souligne l'usage relativement récent. Ce serait, ajoute-t-il, pour des raisons économiques que cet enduit n'a pas toujours été appliqué sur l'ensemble de la façade, se limitant alors au seul encadrement des baies⁶².
- 26 Cependant, qu'il soit ainsi concentré sur les ouvertures ou qu'il soit étendu à la façade entière, cet enduit de chaux pose la question des raisons qui ont conduit à son usage, préoccupation d'ordre pratique, comme cela vient d'être dit, mais également d'ordre esthétique, ce dont on aurait certainement tort de négliger la portée. Le fait a été souligné par S. Jean, ainsi que par J. Yole, fin connaisseur de la culture paysanne en Vendée : « des murs de terre (...) auxquels un badigeon de chaux donne la noblesse de la pierre »⁶³. Le badigeon de chaux doit-il être interprété comme la première étape de cette subtile alchimie qui entend donner d'une maison de terre l'image d'une maison de pierre⁶⁴ ? Il semble bien en effet que là réside une des motivations profondes de ce travail sur l'image

de la bourrine. En tout cas, la réponse pratique apportée à un problème technique s'est-elle accompagnée d'intentions esthétiques qui, par ce travail sur le « paraître » brouillant la lecture de la bourrine, a pour effet d'entretenir sciemment une confusion dont on mesure pleinement les effets dans les mentalités.

- 27 Plus encore qu'à ses murs en bauge, l'image dévalorisante de la bourrine vendéenne tient - tenait ? - à son toit de roseau dont la masse touffue tend à fondre la silhouette dans son environnement naturel. Raison amplement suffisante pour que le toit, lui aussi, soit l'objet de retouches : « la maison de tuiles tend à remplacer la bourrine, » déplore encore J. Yole⁶⁵. Ici, de nouveau, le choix du matériau sous-tend une hiérarchie de valeurs. L'accumulation des brassées de roseaux contraste avec l'alignement rigoureux des tuiles, dont la couleur tranche par ailleurs dans le paysage. Leur mode de fabrication et de mise en œuvre suppose également deux approches très contrastées. Le premier donne le sentiment, inexact au demeurant, d'avoir été simplement prélevé dans la nature sans apprêt particulier, alors que la seconde se présente comme le produit d'une élaboration complexe. Se posent ici avec une clarté édifiante les termes du conflit entre nature et culture, une préoccupation majeure de l'architecture depuis la cabane de Vitruve.
- 28 Toutes ces raisons étaient plus que suffisantes pour condamner définitivement la bourrine. Et ce n'est finalement qu'à la faveur de circonstances particulières, la fixation, au siècle dernier, d'une population défavorisée dans le Marais ainsi que, par la suite, un regard nouveau porté sur le patrimoine, que se sont maintenues des pratiques anciennes, vouées à l'abandon complet ailleurs au même moment⁶⁶.
- 29 Pouvons-nous en conclure que la bourrine du marais de Monts constitue un jalon pour la connaissance de la « maison primitive » ? La réponse sera nécessairement nuancée. Murs en bauge et toitures de roseau attestent à n'en pas douter un héritage fort ancien, la documentation en fait foi. Mais, limité à ces seules considérations techniques, le témoignage ne peut être que fragmentaire. Par sa structure et son organisation, par ses usages qui en ont déterminé le programme, la bourrine ne se distingue pas vraiment des autres maisons rurales de l'ouest de la France. Imprégnée des diverses influences qui ont marqué l'histoire de l'architecture rurale, toutes époques et catégories confondues, elle apparaîtrait aussi comme un type d'habitat étonnamment « moderne ».

NOTES

1. Chauvet, Alain. A propos de la maison du marais de Monts. *Réflexions sur la notion de « lieu »*. **Cahiers nantais**, n° 18, 1980, p. 117.
2. Perraudau, Gilles. **Les bourrines du marais nord-vendéen. Témoins d'une histoire et d'une culture**. Bassac, 1988, p. 97.
3. Perraudau, Gilles. **Les bourrines du marais nord-vendéen. Témoins d'une histoire et d'une culture**. Bassac, 1988, p. 97. Bertrand, Jean-Pierre. **Maisons traditionnelles du Nord-Ouest vendéen**. Saint-Jean-de-Monts, 1995, p. 112.
4. Bertrand, Jean-Pierre. **Maisons traditionnelles du Nord-Ouest vendéen**. Saint-Jean-de-Monts, 1995, p. 68.

5. Jean, Suzanne. **L'architecture rurale française. Poitou, pays charentais**. Paris, 1981, p. 48-49, phot. 21.
6. Yole, Jean. La population et l'habitation rurales en Vendée. **Essais**, recueil de textes de l'auteur par le Centre vendéen de recherches historiques. La Roche-sur-Yon, 1998, p. 296.
7. Bertrand, Jean-Pierre. **Maisons traditionnelles du Nord-Ouest vendéen**. Saint-Jean-de-Monts, 1995, p. 109-110.
8. Coutureau, Eric, Maheux, Hubert. **Yeu et Noirmoutier, îles de Vendée**. Direction régionale des affaires culturelles des Pays-de-la-Loire, service régional de l'inventaire. Nantes : ADIG, 1994, p. 147 (coll. Cahiers du patrimoine, n° 34).
9. Bertrand, Jean-Pierre. **Maisons traditionnelles du Nord-Ouest vendéen**. Saint-Jean-de-Monts, 1995, p. 133.
10. Nicard, Laurence. **Etude du patrimoine du canton de Saint-Jean-de-Monts**. Communauté de communes du canton de Saint-Jean-de-Monts, 2000.
11. Chauvet, Alain. A propos de la maison du marais de Monts. **Réflexions sur la notion de « lieu »**. Cahiers nantais, n° 18, 1980, p. 114.
12. Jean, Suzanne. **L'architecture rurale française. Poitou, pays charentais**. Paris, 1981, p. 48. Perraudau, Gilles. **Les bourrines du marais nord-vendéen. Témoins d'une histoire et d'une culture**. Bassac, 1988, p. 35-39. Perraudau, Gilles. Les rites de la nuit. **Coutumes en Vendée**. Parthenay, 1992, p. 42-51. Bertrand, Jean-Pierre. **Maisons traditionnelles du Nord-Ouest vendéen**. Saint-Jean-de-Monts, 1995, p. 140-144. Cuisenier, Jean. **La maison rustique : logique sociale et composition architecturale**. Paris, 1991, p. 101-103.
13. Jean, Suzanne. **L'architecture rurale française. Poitou, pays charentais**. Paris, 1981, p. 48.
14. A.D. Vendée : 3 E 37/255, 25 juillet 1592, prise de possession de la Prévôté Notre-Dame, à Fontenay-le-Comte (document aimablement communiqué par Marie-Thérèse Réau).
15. Bertrand, Jean-Pierre. **Maisons traditionnelles du Nord-Ouest vendéen**. Saint-Jean-de-Monts, 1995, p. 143.
16. Perraudau, Gilles. **Les bourrines du marais nord-vendéen. Témoins d'une histoire et d'une culture**. Bassac, 1988, p. 35-36.
17. Bertrand, Jean-Pierre. **Maisons traditionnelles du Nord-Ouest vendéen**. Saint-Jean-de-Monts, 1995, p. 118.
18. Bertrand, Jean-Pierre. **Maisons traditionnelles du Nord-Ouest vendéen**. Saint-Jean-de-Monts, 1995, p. 67, 120-121.
19. Perraudau, Gilles. **Les bourrines du marais nord-vendéen. Témoins d'une histoire et d'une culture**. Bassac, 1988, p. 81.
20. Bertrand, Jean-Pierre. **Maisons traditionnelles du Nord-Ouest vendéen**. Saint-Jean-de-Monts, 1995, p. 125. Bossu, Jean. Poitou, Pays Charentais. Monographie n° 5. **Enquête sur l'architecture rurale**, Musée des Arts et Traditions populaires, 1943. L'auteur recueille le témoignage d'un « bourrinour », Joseph Pineau, dont l'activité de couvreur était complémentaire de celle de cultivateur.
21. Perraudau, Gilles. **Les bourrines du marais nord-vendéen. Témoins d'une histoire et d'une culture**. Bassac, 1988, p. 23-24.
22. Cuisenier, Jean. **La maison rustique : logique sociale et composition architecturale**. Paris, 1991, p. 67-119.
23. Perraudau, Gilles. **Les bourrines du marais nord-vendéen. Témoins d'une histoire et d'une culture**. Bassac, 1988, p. 21.
24. Meirion-Jones, Gwyn. La maison longue en Bretagne. **Archéologie en Bretagne**, t. 26, 1980, p. 41-57 ; t. 27, 1980, p. 31-43.
25. Bourrine chemin de la Renaissance à Saint-Hilaire-de-Riez, étudiée par David Milcent.
26. Meirion-Jones, Gwyn. L'architecture vernaculaire en Bretagne : un résumé. **Mémoires de la Société historique et archéologique de Bretagne**, t. 57, 1980, p. 50-51.

27. Gauthier, Joseph-Stany. **Folklore de la Loire-Inférieure**. Nantes, 1956, p. 46. Montfort, Henri. Bretagne. Monographies n° 17 et 18. **Enquête sur l'architecture rurale**, Musée des Arts et Traditions populaires, 1942. Le Couedic, Daniel, Trochet, Jean-René. **L'architecture rurale française. Bretagne**. Paris, 1985, p. 236-237.
28. Bertrand, Jean-Pierre. **Maisons traditionnelles du Nord-Ouest vendéen**. Saint-Jean-de-Monts, 1995, p. 28 ; Perraudau, Gilles. **Les bourrines du marais nord-vendéen. Témoins d'une histoire et d'une culture**. Bassac, 1988, p. 21, 63.
29. Perraudau, Gilles. **Les bourrines du marais nord-vendéen. Témoins d'une histoire et d'une culture**. Bassac, 1988, p. 21. Coutureau, Eric, Maheux, Hubert. **Yeu et Noirmoutier, îles de Vendée**. Direction régionale des affaires culturelles des Pays-de-la-Loire, service régional de l'inventaire. Nantes : ADIG, 1994, p. 150 (coll. Cahiers du patrimoine, n° 34).
30. Jean, Suzanne. **L'architecture rurale française. Poitou, pays charentais**. Paris, 1981, p. 114.
31. Yole, Jean. La population et l'habitation rurales en Vendée. **Essais**, recueil de texte de l'auteur par le Centre vendéen de recherches historiques. La Roche-sur-Yon, 1998, p. 296.
32. Bertrand, Jean-Pierre. **Maisons traditionnelles du Nord-Ouest vendéen**. Saint-Jean-de-Monts, 1995, p. 71.
33. Perraudau, Gilles. **Les bourrines du marais nord-vendéen. Témoins d'une histoire et d'une culture**. Bassac, 1988, p. 68.
34. Jean, Suzanne. **L'architecture rurale française. Poitou, pays charentais**. Paris, 1981, p. 114.
35. Bertrand, Jean-Pierre. **Maisons traditionnelles du Nord-Ouest vendéen**. Saint-Jean-de-Monts, 1995, p. 71.
36. Le pays de la Mée, dans le nord de la Loire-Atlantique, présente, dans des proportions à peu près équivalentes à celles que l'on rencontre dans le marais de Monts, de tels « logis doubles » dont les versions les plus anciennes peuvent être datées du XVII^e siècle (Gauthier, Joseph-Stany. **Folklore de la Loire-Inférieure**. Nantes, 1956, p. 47. Le Bœuf, François. **Châteaubriant, Loire-Atlantique**. Direction régionale des affaires culturelles des Pays-de-la-Loire, service régional de l'inventaire. Paris : Editions du Patrimoine, 1997, p. 45 (coll. Images du patrimoine, n° 160). Briand, Marion. **L'habitat rural dans le Pays de Châteaubriant au XVIII^e siècle**. Mémoire de maîtrise, Histoire, Nantes, 1999, p. 63-64). La réticence à l'égard de cette pièce a été bien remarquée par J.-S. Gauthier : *dans le pays de Châteaubriant, on appelle chambre l'appartement qu'on n'habite pas dans la ferme et qui sert de débarras* (1956, p. 47). Plus loin, dans le Maine, nombre de maisons paysannes, d'un âge parfois plus reculé que les précédentes, présentent deux pièces d'habitation juxtaposées, la « maison » ou « pièce à feu » et une « chambre » dotée ou non d'une cheminée, adossée ultérieurement à la précédente, semble-t-il (Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. **Sarthe, canton de La Ferté-Bernard**. Paris : Imprimerie nationale, 1978, p. 46-47 (coll. Inventaire topographique, n° 14)). La distribution de ces maisons pose la question de l'éventuelle influence du manoir dont la structure binaire pourrait, à une époque parfois reculée, avoir contribué à perturber l'ordonnance de la pièce unique paysanne.
37. Yole, Jean. La population et l'habitation rurales en Vendée. **Essais**, recueil de texte de l'auteur par le Centre vendéen de recherches historiques. La Roche-sur-Yon, 1998, p. 295. Perraudau, Gilles. **Les bourrines du marais nord-vendéen. Témoins d'une histoire et d'une culture**. Bassac, 1988, p. 68.
38. Gauthier, Joseph-Stany. **Folklore de la Loire-Inférieure**. Nantes, 1956, p. 45. Douard, Christel, Le Bris du Rest, Erwan, Toscer-Vogel, Catherine. **Entre mer et fleuve. Le Faou et son canton. Finistère**. Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'inventaire. Rennes : APIB, 1998, p. 11 (coll. Images du patrimoine, n° 174).
39. Montfort. Bretagne, Monographie n° 17.
40. Yole, Jean. La population et l'habitation rurales en Vendée. **Essais**, recueil de texte de l'auteur par le Centre vendéen de recherches historiques. La Roche-sur-Yon, 1998, p. 443.

41. Perraud, Gilles. **Les bourrines du marais nord-vendéen. Témoins d'une histoire et d'une culture.** Bassac, 1988, p. 23. Jean, Suzanne. **L'architecture rurale française. Poitou, pays charentais.** Paris, 1981, p. 49, phot. 20.
42. Bertrand, Jean-Pierre. **Maisons traditionnelles du Nord-Ouest vendéen.** Saint-Jean-de-Monts, 1995, p. 129.
43. On l'observe notamment dans le marais de Monts (NICARD, 2002, dossier n° 24, la Basse-Epine à Saint-Jean-de-Monts, sur un logis pouvant dater du XVII^e siècle). Par ailleurs, dans le Limousin au XVIII^e siècle, Arthur Young signale la présence de maisons paysannes sans fenêtre (Perouse de Montclos, Jean-Marie. Reconnaissance de la maison de pays. **Revue de l'art**, n° 65, 1984, p. 44).
44. Chauvet, Alain. A propos de la maison du marais de Monts. Réflexions sur la notion de "lieu". **Cahiers nantais**, n° 18, 1980, p. 119.
45. On l'observe notamment sur la petite maison de maçonnerie du marais de Monts (NICARD, 2002, dossier n° 27, les Fournées à Saint-Jean-de-Monts ; dossier n° 45, le Charraud-du-Pont-d'Orouet à Saint-Jean-de-Monts).
46. Coutureau, Eric, Maheux, Hubert. **Yeu et Noirmoutier, îles de Vendée.** Direction régionale des affaires culturelles des Pays-de-la-Loire, service régional de l'inventaire. Nantes : ADIG, 1994, p. 152 (coll. Cahiers du patrimoine, n° 34). Bertrand, Jean-Pierre. **Maisons traditionnelles du Nord-Ouest vendéen.** Saint-Jean-de-Monts, 1995, p. 72-73. Nicard, 2002, dossier n° 35, le Puits-Garat à Soullans.
47. Toulhier, Christine. La petite maison rurale du « sud-Loire-Atlantique ». **303, Arts, Recherches et Créations**, n° LVI, 1998, p. 74-75.
48. Briand, Marion. **L'habitat rural dans le Pays de Châteaubriant au XVIII^e siècle.** Mémoire de maîtrise, Histoire, Nantes, 1999, p. 91-95. En Brière, ce plancher était désigné sous le terme évocateur de « doublé » (Montfort, Monographie n° 11).
49. Rioult, Jean-Jacques. Le logis en rez-de-chaussée sous charpente. Dans Mignot, Claude, Chatenet, Monique (dir.). **Le manoir en Bretagne, 1380-1600.** Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'inventaire. Paris : Imprimerie nationale Editions, 1993, p. 102-117 (coll. Cahiers du patrimoine, n° 28).
50. Gohel, Louis-Michel. La construction en terre en haute Bretagne : histoire et techniques. **Arts de l'Ouest : études et documents**, n° 1, 1976. Le Couedic, Daniel, Trochet, Jean-René. **L'architecture rurale française. Bretagne.** Paris, 1985. Petitjean, Marc. Les maisons de terre. Techniques de construction en Ille-et-Vilaine. **ArMen**, n° 5, 1986, p. 30-49. **Constructions en terre en Ille-et-Vilaine. Habitat et paysages d'Ille-et-Vilaine**, 1995. Bardel, Philippe, Maillard, Jean-Luc. **Architecture de terre en Ille-et-Vilaine.** Mayenne, édition Apogée, 2002.
51. Guillet, Marie-José, Renoux, Bernard. Maisons de terre en Loire-Atlantique. **303, Arts, Recherches et Créations**, n° LVI, 1998, p. 77-82.
52. Pirault, Lionel. Architectures paysannes de Fégréac. De la terre crue, du bois, du roseau et de la pierre. **ArMen**, n° 89, 1997, p. 46-53.
53. Labbe, Yvon. La chaumière briéronne. **ArMen**, n° 96, 1998, p. 24-35. Le Bœuf, François. La maison briéronne. Une forme originale d'architecture rurale ? **Æstuaris**, n° 2, 2001, p. 77-82.
54. Grivaud, Francis. Sous le chaume... puis l'ardoise. **Centre généalogique de l'Ouest**, n° 110, 2002, p. 24-25.
55. Bertrand, Jean-Pierre. **Maisons traditionnelles du Nord-Ouest vendéen.** Saint-Jean-de-Monts, 1995, p. 112.
56. Lambert, Claude, Riouffreyt, Jean. Une architecture rurale de caractère traditionnel : les « loges » du Maine et de l'Anjou. **Métiers d'art**, n° 21, 1982, p. 21-24. Billon, Claire. L'infraconstruction : régions du Centre et des Pays de la Loire. **Revue de l'Art**, n° 67, 1984, p. 64-67. Perouse de Montclos, Jean-Marie. **Histoire de l'architecture française de la Renaissance à la Révolution.** Paris : Mengès/CNMHS, 1989, p. 26-27.

57. Bertrand, Jean-Pierre. **Maisons traditionnelles du Nord-Ouest vendéen**. Saint-Jean-de-Monts, 1995, p. 122.
58. Jean, Suzanne. **L'architecture rurale française. Poitou, pays charentais**. Paris, 1981, p. 115.
59. Cuisenier, Jean. **La maison rustique : logique sociale et composition architecturale**. Paris, 1991, p. 69-76.
60. Perraud, Gilles. **Les bourrines du marais nord-vendéen. Témoins d'une histoire et d'une culture**. Bassac, 1988, p. 83. NICARD, 2002, dossier n° 28 : au Pâtis-Rouaud, à Saint-Jean-de-Monts, une maison en maçonnerie a remplacé une bourrine de terre en 1871 ; dossier n° 45 : au Charraud-du-Pont-d'Orouet, également à Saint-Jean-de-Monts, la bourrine initiale est prolongée, à la fin du XIX^e siècle, par une maison en pierre avec encadrement de baies en brique, génoise et toit de tuile.
61. Perraud, Gilles. **Les bourrines du marais nord-vendéen. Témoins d'une histoire et d'une culture**. Bassac, 1988, p. 46-47.
62. Bertrand, Jean-Pierre. **Maisons traditionnelles du Nord-Ouest vendéen**. Saint-Jean-de-Monts, 1995, p. 23, 29.
63. Jean, Suzanne. **L'architecture rurale française. Poitou, pays charentais**. Paris, 1981, p. 53. YOLE, Jean. La population et l'habitation rurales en Vendée. **Essais**, recueil de texte de l'auteur par le Centre vendéen de recherches historiques. La Roche-sur-Yon, 1998, p. 378.
64. Le même raisonnement prévaut d'ailleurs à propos de la maison de pierre. Résultant de préoccupations identiques, le traitement des parois, et notamment de la façade, sous-tend une subtile hiérarchie induite par les différents aspects du mur, qui vont du toucher rugueux du moellon jusqu'à la surface lisse de la pierre de taille ou de son succédané, l'enduit, en passant par la régularité approximative du joint beurré. En outre, le traitement de l'encadrement des ouvertures s'observe aussi sur de nombreuses maisons en maçonnerie, pour les mêmes raisons. On citera au hasard deux exemples très éloignés dans l'espace, dans le Maine (Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. **Sarthe, canton de La Ferté-Bernard**. Paris : Imprimerie nationale, 1978, p. 177, fig. 148 (coll. Inventaire topographique, n° 14)) et le Poitou (Jean, Suzanne. **L'architecture rurale française. Poitou, pays charentais**. Paris, 1981, p. 61, phot. 11).
65. Yole, Jean. La population et l'habitation rurales en Vendée. **Essais**, recueil de texte de l'auteur par le Centre vendéen de recherches historiques. La Roche-sur-Yon, 1998, p. 443. Ailleurs, il précise la portée de ces remaniements : *le chaume, encore assez répandu, disparaît peu à peu devant la tuile et même l'ardoise. Il a contre lui la littérature moyenne, l'opinion courante, car chacun sait que, depuis toujours, le chaume est paysan, l'ardoise et la tuile bourgeoises...* (1998, p. 296).
66. Par exemple en Bourgogne, dans l'Autunois où la chaumière dominait autrefois dans le paysage rural, celle-ci a complètement disparu dans le courant du XX^e siècle (Lauvergeon, Bernard, Hugonnet-Berger, Claudine. **L'Autunois en 1900**. Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne, service régional de l'inventaire. Dijon : Association pour la connaissance du patrimoine de Bourgogne, 1993, p. 51 (coll. Images du patrimoine, n° 114)).

RÉSUMÉS

Dans le bâti rural du marais de Monts, région côtière du nord-ouest de la Vendée, émerge un petit groupe de bourrines, petites maisons paysannes aux parois de bauge et au toit de roseau.

Que ce soit par certaines de ses dispositions architecturales ou ses techniques de mise en œuvre, cet habitat surprend par un certain nombre d'archaïsmes. Malgré le caractère pourtant récent de sa construction (au XIX^e, voire au début du XX^e siècle), la bourrine est-elle en mesure d'apporter un témoignage sur la « maison primitive », chère aux préoccupations de l'ethnologue Jean Cuisenier ?

The rural buildings of the Monts marshes, a coastal zone to the north-west of the Vendée region, comprise a small group of « bourrines », modest peasants' dwellings with walls of cobwork - earth and straw mortar - and roofs thatched in reeds. Some of the architectural dispositions of these buildings, as well as the construction techniques, are surprisingly archaic. Although these dwellings were built relatively recently, during the 19th century or the early years of the 20th, the « bourrine » might possibly a source of information on the « primitive house » dear to the ethnologist Jean Cuisenier.

INDEX

Mots-clés : Vendée, Marais de Monts, bourrine, La Barre-de-Monts, Noirmoutier, typologie architecturale, maison primitive, Saint-Hilaire-de-Riez, Frossay, Brière, maison-double, terre, bauge, pisé, Fégréac, marais de Redon, Saint-Joachim et la chapelle des Marais, po forche, roseau
Keywords : architectural typology, primitive house, double house, earth, wattle, cobwork, marsh of Redon, Sant-Joachim and the chapel of the Marshes, reeds

AUTEUR

FRANÇOIS LE BŒUF

Chercheur. Inventaire. Région Pays de la Loire. francois.leboeuf@culture.gouv.fr